

7.1.2.4 – Compte Administratif – Délibéré avec compte

Département du Loiret – Arrondissement de Montargis – Commune de Gien

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
19 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq juin à dix-huit heures,
le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la
Mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme de
Metz, Adjointe au Maire

Etaient présents :

MM. Rougeron, Damon, Mmes Bourdin, Chambon, M. Hidas,
Mme Pingot, M. Greuin, Adjointes

Mmes Lemaître-Clément, Gault, Devernois, M. Crozat, Mmes
Gouveia, Agogué, MM. Pouget, Chevré, Mme Do Souto, MM.
Renard, Amalal, Mme Chevallier, M. Michaud-Lancelot, Mmes
Riby, Roger, de Crémiers, M. Colpin et Mme Pédro, Conseillers
Municipaux

Nombre de Conseillers

Formant la majorité des membres en exercice.

En exercice	33
Présents	26
Votants	30

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Bichon	à	M. Rougeron
M. Pereira Dos Santos	à	M. Chevré
M. Mohr	à	Mme Devernois
Mme Terrasse	à	Mme Chevallier

M. Cammal ne prend pas part au vote

Etaient absents : M. Franchina et Mme Flandry

Secrétaire de séance : Mme Chevallier

Délibération n° 2025/059

OBJET : Approbation du compte administratif 2024 du budget principal

Monsieur le rapporteur donne lecture chapitre par chapitre des réalisations de l'exercice 2024 :

Pour la section de fonctionnement :

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement pour l'exercice 2024 présente un excédent de 3 072 304,19 €.

Pour la section d'investissement :

Le résultat de clôture de la section d'investissement pour l'exercice 2024 présente un excédent de 1 954 709,51 €.

Le compte administratif est consultable dès le 30 juin 2025 au service des finances.

LE CONSEIL

- les explications du rapporteur entendues,
- sur avis favorable de la commission finances, déontologie, commande publique et affaires générales du 17 juin 2025,
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des membres présents ou représentés,



- **APPROUVE** le compte administratif 2024 du budget principal de la Ville de Gien tel que présenté ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les Membres présents à la séance.

Certifiée exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées
Le : 26 juin 2025

Catherine de Metz
Adjointe au Maire



Pour extrait conforme
à Gien, le 27 juin 2025

La secrétaire de séance,
Camille Chevallier